

revendique

▶ **L'augmentation des salaires.**

1% d'augmentation de la masse salariale génère 680 millions de cotisations vieillesse au régime général.

▶ **La compensation intégrale des exonérations de cotisations patronales.**

Sur l'année 2012, c'est 1,1 Mds€ qu'il manque à la Caisse nationale d'assurance vieillesse. En vingt ans, c'est 17 Mds€ de recettes en moins pour la branche vieillesse.

▶ **Une durée d'assurance conforme à la durée moyenne observée.**

En 2012, les salariés qui ont fait liquider leur pension présentaient une durée moyenne de 151 trimestres.

▶ **La fin de la politique d'austérité, une politique volontariste de création d'emplois.**

100 000 emplois représentent 450 millions € de cotisations vieillesse.

▶ **L'augmentation de la cotisation, salariale et patronale.**

Un point de cotisation vieillesse représente entre 4,4 et 5,3 Mds€

Alors que nombre de retraités ont des petites retraites il n'est pas envisageable ou de désindexer les retraites ou de ponctionner leur pouvoir d'achat.

N'oublions pas par exemple que les retraités compte tenu du chômage des enfants ou des petits enfants sont nombreux à exercer une solidarité financière importante.

Tout allongement de durée de cotisation:

Est le pire des signaux à envoyer aux jeunes générations;

Est une aberration pour les seniors car un salarié sur deux qui liquide sa retraite n'est plus en activité et le chômage des seniors est celui qui a le plus augmenté.

Allonger la durée c'est raccourcir la vie

10 septembre 2013

